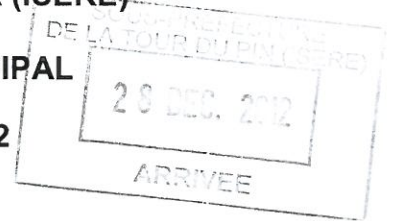




COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 DECEMBRE 2012



Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le jeudi 13 décembre 2012, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Nicole MAUCLAIR à Daniel TANNER – Isabelle DURET à Alain CACALY – Rahma KHADRAOUI à Andrée LIGONNET – Fabienne ALPHONSINE à Odile BEDEAU DE L'ECOCHERE – Yannis BURGAT à Michel CHARPENAY – Florentine MASSE à Jean-Claude CANO – Isabelle BALLEST à Grégory ESTREMS

Absents : Bénédicte KREBS – Véronique SORIANO – Stéphane JEANNET – Franck FERRANTE

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Claude BERENGUER a été désigné.

DELIB 2012.12.20 09

OBJET : Remboursement des prestations non utilisées

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que la plupart des prestations ou activités proposées par la Municipalité à la population dispose d'un système de prépaiement.

Toutefois, les familles peuvent être remboursées si celles-ci ont été dans l'obligation d'annuler leurs prestations pour une raison déterminée.

Dans un souci de rapidité pour l'usager, nous pouvons procéder aux remboursements avec un certificat administratif et non plus avec une délibération nominative.

C'est pourquoi, je vous demande de bien vouloir autoriser le principe de rembourser les familles sur présentation d'un certificat administratif.

Oui l'exposé ci-dessus, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **AUTORISE le remboursement des prestations ou activités non effectuées par certificat administratif.**

A l'unanimité.

St-Quentin-Fallavier, le 21 décembre 2012.

Publication et transmission en sous-préfecture le 21 décembre 2012

Le Maire,

Michel BACCONNIER

